

Prix de thèse du Conseil constitutionnel 2013

Attribution du prix de thèse du Conseil constitutionnel

Le dix-septième jury d'attribution du prix de thèse du Conseil constitutionnel s'est réuni le jeudi 4 avril 2013.

Présidé par Guy CANIVET, membre du Conseil constitutionnel, sa composition avait été ainsi fixée :

Trois professeurs d'université :

- Michel TROPER, professeur émérite de l'université Paris X-Nanterre ;
- Pascale IDOUX, professeure à l'université de Montpellier I ;
- Laetitia JANICOT, professeure à l'université de Cergy-Pontoise.

Deux membres du Conseil constitutionnel :

- Michel CHARASSE ;
- Nicole BELLOUBET.

Le secrétaire général du Conseil constitutionnel :

- Marc GUILLAUME.

Un secrétaire de séance (sans voix délibérative) :

- Lionel BRAU.

Ce dix-septième jury a attribué le prix de thèse du Conseil constitutionnel 2013 à la thèse de **François-Xavier MILLET** intitulée « **L'Union européenne et l'identité constitutionnelle des États membres** ».

(Thèse soutenue le 3 décembre 2012 devant l'Institut universitaire européen de Florence en collaboration avec l'école de droit de la Sorbonne ; dirigée par Messieurs Bruno De WITTE et Gérard MARCOU)

Cet ouvrage sera en conséquence publié dans la collection « Bibliothèque constitutionnelle et de science politique » des éditions LGDJ-Lextenso.

LIRE LE COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Prix de thèse 2013

Pdf 21.62 Ko